

Procès-verbal

De la session extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 10 septembre 2009 à 20h30 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Madame Josée Bélanger, district 5

Monsieur Benoît Ricard, district 6

Sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Est présent, monsieur Claude Arcoragi, secrétaire-trésorier /directeur général

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil.

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate qu'il n'y a pas eu quorum pendant l'heure qui suit.

La séance n'a donc pas eu lieu.

FAIT À SAINTE-JULIENNE, ce mercredi, 9 décembre 2009

*Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier /directeur général*

*Pierre Mireault
Maire*